Den Neustart des Chorsingens koordinieren.
Die Ausbreitung des Virus nach der Wiederaufnahme der Proben vermeiden.

COMMUNICATION DE LA <u>TASK FORCE CHORALE</u> SUISSE

Objectifs

1. Coordonner la reprise de la vie chorale. 2. Eviter la propagation du virus suite à la reprise des répétitions.

COMUNICAZIONE DELLA TASK FORCE CORALE SVIZZERA

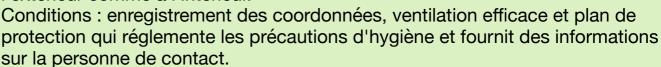
Obiettivi

Coordinare la ripresa della vita corale.
Evitare la propagazione del virus dopo la ripresa delle prove.

Assouplissements du Conseil fédéral à partir du 28.06.2021



Répétitions possible sans limite de nombre, sans masques et sans distance, à l'extérieur comme à l'intérieur.





Les coordonnées sont collectées.



Les représentations de chœurs avec du public sont permises à l'extérieur et à l'intérieur avec un plan de protection.

Pour les événements publics avec certificat Covid, aucune restriction jusqu'à un maximum de 1000 participants. Un plan de protection doit définir les mesures d'hygiène et comment l'accès est contrôlé.

Au-delà de 1000 participants, une autorisation cantonale doit être obtenue.

Pour les événements sans certificat Covid, les limites supérieures de personnes suivantes s'appliquent : 1000 participants (assis). Un maximum de 2/3 de la capacité disponible peut être utilisé. La consommation (nourriture, boisson, etc.) sur les places assises n'est autorisée que si le traçage des contacts est assuré. Les directives relatives aux établissements de restauration s'appliquent.

Toutes les personnes du public portent un masque à l'intérieur. La distance de sécurité doit être si possible respectée.

Lors des services religieux, le chœur peut chanter sans masque mais l'assemblée doit être masquée.



Système de ventilation efficace ou bonne aération.

Recommandations de la Task Force Chorale afin d'éviter la propagation du virus



Autotest avant les représentations.



Respect des distances de sécurité.



Rester à la maison en cas de symptômes.



Lavage ou désinfection des mains. Désinfection des surfaces.

